

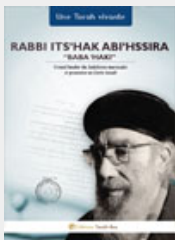


Para

Michna 9 - Chapitre 9

אֶפֶר כָּשֶׁר שְׁנַתְנוּ עַל גִּבֵּי הַמַּיִם שְׂאִינָן רְאוּיִין לְקִדְּשׁ, מְטַמְּאִין אֶת
הַטְּהוֹר לְתִרְוַמָּה, בִּידֵּיו וּבְגוּפּוֹ. אֶת הַטְּהוֹר לְחֻטָּאת, לֹא בִידֵּיו
וְלֹא בְּגוּפּוֹ:

Si des cendres valides de la vache rousse sont versées dans de l'eau qui n'est pas apte à la consécration, elles rendent impur celui qui est pur pour la térouma, par contact manuel ou corporel. Mais elles ne rendent impur celui qui est pur pour la préparation de la vache rousse, ni par contact manuel ni corporel.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions